



Dialogue de sourds entre Emmanuel Macron (photo) et Donald Trump à la tribune de l'ONU.

De l'ONU au rancart?

Du 25 au 30 septembre, les responsables des Etats membres des Nations Unies ont exprimé leur vision du monde et la manière dont leurs pays entendent relever les défis actuels.

FORUM. Si, de nos jours, l'ONU n'a pas bonne presse dans l'opinion, il faut souligner le rôle unique que cette organisation est appelée à jouer dans les enjeux planétaires, elle qui est le seul forum existant pour le faire. L'assemblée générale, rappelons-le, n'a pas de pouvoir décisionnel. Elle est plutôt une sorte de parlement mondial où les Etats peuvent échanger, sans pouvoir propre sinon celui des Etats qui la constituent.

Le président des Etats-Unis a défendu une approche nationaliste des problèmes mondiaux. Même s'il a parlé de «patriotisme», c'est en réalité un discours nationaliste qu'il a tenu: «Si vous voulez la liberté, soyez fiers de votre pays. Si vous voulez la démocratie, restez attachés à votre souveraineté. Si vous voulez la paix, aimez votre nation, donnez la priorité au bien de votre peuple» a-t-il déclaré. En réalité cette vision mène aux divisions entre les nations. Il est suivi dans son approche par le Brésilien Jair Bolsonaro, par les autorités de la Pologne, de la Hongrie et du Royaume-Uni de Boris Johnson.

A l'opposé de cette approche unilatérale, le président français s'est exprimé en faveur d'«un travail pour le bien commun» et du multilatéralisme régional et onusien. Dans toutes les situations de crise (Syrie, Yémen, Iran) «le dialogue, la construction de solutions politiques sont la clé du succès».

Rejeter le multilatéralisme onusien est inquiétant pour la paix.

La voix de son ministre des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, a défendu une ligne similaire, même s'il faut souligner que la position russe est en décalage notoire avec sa politique de force (Syrie, Crimée et Ukraine). Quant au président suisse, il a défendu la force du droit contre le droit de la force, seule arme des petites nations.

Comment ne pas donner raison au président français quand on pense aux problèmes globaux auxquels est confrontée la communauté internationale? Pensons à la question du climat, à celle de l'immigration, de la sécurité et du désordre financier et commercial. Citons encore le discours du président français: «Je ne crois pas que les crises que nous vivons se règlent par le repli nationaliste. Je crois très profondément dans le patriotisme en tant qu'il est tout à la fois amour de la patrie et aspiration à l'universel. Je crois très profondément dans la souveraineté en tant qu'elle est à la fois l'autonomie pour soi-même et la nécessité de coopérer.»

On le voit, ces deux visions de Donald Trump et d'Emmanuel Macron sont en opposition directe. La position de Donald Trump s'en prend de front à l'Organisation des Nations Unies. Emmanuel Macron, lui, défend vigoureusement l'ONU et sa Charte, dont l'objectif est de sauvegarder ensemble la paix mondiale et la planète. C'est par exemple cet ordre multilatéral qui a produit les accords sur le désarmement aujourd'hui mis en cause par Donald Trump, ou encore l'accord sur le nucléaire avec l'Iran (également dénoncé par l'Américain), qui visait à réintégrer ce grand pays dans la communauté internationale et à désamorcer les dangereuses tensions du Moyen-Orient.

Rejeter le multilatéralisme onusien, comme le font aujourd'hui un certain nombre d'Etats, est inquiétant pour la paix. Une telle approche reflète un manque de responsabilité face aux crises actuelles et aux problèmes planétaires qui seront sans solution tant que le nationalisme l'emportera. Là est le véritable enjeu de cette confrontation entre les deux visions du monde qui se sont exprimées lors de l'assemblée générale des Nations Unies. ■

* Ancien directeur du CICR

Favoriser la rencontre entre les générations

Dans le cadre de sa politique Senior+, l'Etat a soutenu onze projets favorisant la **solidarité intergénérationnelle**. Trois d'entre eux viennent de Vuadens.

ÉRIC BULLIARD

SENIOR+. Elles vont du transport en tuk-tuk à la résolution d'énigme, du témoignage filmé à la pièce de théâtre. Onze initiatives favorisant la solidarité intergénérationnelle ont été soutenues par la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS), dans le cadre de sa politique Senior+. Elle en a présenté quelques-unes hier face à la presse, au moment de renouveler son appel à projets.

Senior+ met l'accent «sur le rôle essentiel et actif des personnes âgées dans notre société», a rappelé en préambule la conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre, directrice de la DSAS. Un jury ad hoc a retenu sept dossiers sur les 17 présentés en novembre 2018 et quatre sur 12 en mai 2019.

«Les critères étaient l'implication de différentes générations, la poursuite des buts de Senior+ et la manière de favoriser les échanges et la solidarité», a rappelé Judith Camenzind Barbieri, déléguée aux questions des personnes âgées au Service de la prévoyance sociale.

Trois de ces actions ont ou auront lieu à Vuadens. La collecte des déchets à domicile (*La Gruyère* du 10 septembre) en fait partie, tout comme le Marché de Noël intergénérationnel qui se tiendra au Foyer Saint-Vincent, le 30 novembre et le 1^{er} décembre.

Habitant de Vuadens (où il est aussi conseiller général), Fabrice Brodard, docteur en psychologie, s'est allié à Christian Maggiori, professeur à la Haute Ecole de travail social et spécialiste des personnes

âgées. Ensemble, ils ont conçu *Les experts*, avec l'intention de «concrétiser au village une action intergénérationnelle».

L'idée est d'abord de se rendre dans les classes pour «discuter de la perception de la personne âgée». Les élèves seront ensuite «mis dans une situation d'enquête». Pour résoudre le mystère, ils se rendront chez des personnes âgées du village afin de «s'appuyer sur leurs connaissances et leurs compétences». Ancien enseignant et auteur de *Crime double en Gruyère*, Daniel Bovigny a créé le scénario de cette énigme.

En vidéo et en tuk-tuk

Parmi les projets soutenus, certains ont déjà connu une première concrétisation, comme *Parlez-moi d'amour*, websérie du réalisateur Baptiste Janon, produite par l'Association des maxi beaux arts. Il a filmé «des entretiens sur le thème de l'amour entre adolescents et des résidents d'un home», rappelle Martine Wohlhauser, membre de l'association. Une saison 2 va voir le jour, qui devrait à nouveau compter huit épisodes. Les rencontres se dérouleront sur quatre mois, à raison d'une fois par semaine.

L'association REPER a pour sa part mis en place, à Fribourg et Villars-sur-Glâne, un système de transport en tuk-tuk, «convivial, gratuit et écologique», soulignent ses responsables Julien Hornecker et Pascal Jungo. Six jeunes ont conduit ce véhicule pour emmener des personnes âgées faire les courses, à des rendez-vous médicaux ou en balade avec leurs petits-enfants. En quarante jours, 215 trajets ont



La collecte des déchets à domicile pour les personnes âgées, à Vuadens, fait partie des onze projets soutenus dans le cadre de Senior+.

ARCH - A. VULLIOUD

été effectués pour 377 personnes, sur un total de plus 2400 kilomètres.

La place de jeux participative que BlueFactory accueillait en août fait aussi partie des initiatives soutenues dans le cadre de Senior+. Tout comme la pièce de théâtre que préparent des résidents de l'EMS du Gibloux et des élèves de 3H d'Estavayer-le-Gibloux.

Aussi en Veveyse et Glâne

Dans le Sud fribourgeois, la Jeune Chambre internationale de la Veveyse organise des ateliers culinaires, notamment. Alors que l'Association Athe-

mae-Cabot'ins, à La Neirigue, met sur pied des rencontres entre des seniors et des enfants, en compagnie d'animaux.

Au total, un montant de 80000 francs a été attribué à ces onze projets. «Le soutien va de 1250 à 10000 francs», précise Anne-Claude Demierre. Pour la prochaine sélection, les associations, communes ou groupes de personnes peuvent déposer un dossier au Service de la prévoyance sociale jusqu'au 30 novembre. ■

www.fr.ch

Conseil d'Etat Séance du 24 septembre 2019

Le Conseil d'Etat a:

ADOPTÉ ET TRANSMIS au Grand Conseil la réponse au postulat Ducotterd Christian - Quota nécessaire de surfaces d'assolement et utilisation de celui-ci pour les routes de contournement; le projet de loi fixant le coefficient annuel des impôts cantonaux directs de la période fiscale 2020; la réponse au postulat Mutter Christa/Senti Julia - Protection du climat dans le domaine de l'agriculture; la réponse à la question Demierre Philippe - Les cormorans ou la ruine des pêcheurs professionnels sur le lac de Neuchâtel; le projet de décret relatif au financement du SICHH en tant que centre de compétences technologiques; la réponse au postulat Rodriguez Rose-Marie/Sudan Stéphane - Changement d'horaire au Cycle d'orientation; la réponse à la question Kolly Nicolas - Mise en place de la gestion informatique du secondaire professionnel: adjudication sans mise au concours.

ADOPTÉ l'ordonnance sur la péréquation financière intercommunale pour l'année 2020 (OPFI 2020).

MODIFIÉ le règlement de la Loi sur la scolarité obligatoire; le règlement sur les affaires culturelles; l'ordonnance fixant le taux des cotisations dues à la Caisse cantonale de compensation pour allocations familiales.

FIXÉ les montants maximaux facturables dans le cadre de la scolarité obligatoire.

AUTORISÉ la Direction de l'économie et de l'emploi à mettre en consultation un avant-projet de modification de l'ordonnance concernant la protection contre la fumée passive.

NOMMÉ un nouveau membre au sein de la commission d'éducation routière à l'école.

RÉPONDU à plusieurs consultations fédérales. Ces réponses seront publiées ces prochains jours sous www.fr.ch/consultations_federales.

En bref

POSTULAT

Le Conseil d'Etat favorable aux mesures pour le climat dans l'agriculture

Le Conseil d'Etat propose d'accepter un postulat de Christa Mutter (vcg, Fribourg) et Julia Senti (ps, Morat), qui demandent un rapport sur l'introduction de mesures climatiques dans l'agriculture et la sylviculture. Dans sa réponse, le Gouvernement rappelle qu'il est d'ores et déjà en train d'élaborer une stratégie qui doit déboucher sur un plan climat. Les questions de l'agriculture, de la sylviculture, de la santé animale, de la biodiversité ou de la gestion des eaux y sont étudiées. Le Conseil d'Etat souhaite intégrer dans ce projet le rapport émanant de ce postulat. Le Grand Conseil doit encore se prononcer.